

RD 35b Franchissement du Rhône par un pont entre Port-Saint-Louis-du-Rhône et Salin de Giraud

Par délibération en date du 9 février 2018, le Département des Bouches du Rhône a décidé de lancer une concertation publique relative à l'aménagement d'un pont pour franchir le Rhône entre Port-Saint-Louis-du-Rhône et Salin de Giraud.

La concertation, prévue par les dispositions du Code de l'Environnement se déroulera sur les communes d'Arles et de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Cette phase de la concertation publique porte sur la présentation de la phase des **études avant- projet.**

Elle se déroulera du :

mardi 11 juin au jeudi 11 juillet 2024

Le public pourra découvrir l'exposition et les études sur le site internet du Département ainsi que dans les locaux des mairies concernées, les jours ouvrés (du lundi au vendredi) aux adresses suivantes :

TROIS SITES D'EXPOSITION:

Mairie d'Arles

Direction du Développement Territorial Pôle des Services Publics (Bureau 222) 11 rue Parmentier 13 200 ARLES

Horaires d'ouverture : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (du lundi au vendredi).

Mairie annexe de Salin de Giraud

Salle d'honneur Cercle Solvay, 1 Bd Pierre Tournayre, 13 129 ARLES

Horaires d'ouverture : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (du lundi au vendredi).

Mairie de Port-Saint-Louis- du-Rhône

Direction des Services Techniques 25 avenue Max Dormoy 13 230 PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE

Horaires d'ouverture : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (du lundi au vendredi).

LE SITE INTERNET DU DEPARTEMENT

www.departement13.fr

Rubrique « Nos actions » puis « Routes » puis « Projet de pont au niveau de Barcarin »

RÉCEPTION DU PUBLIC SUR RDV:

Les techniciens de la Direction des Routes et des Ports du Département assureront trois permanences sur chaque site, pour répondre aux questions du public.

La réception du public lors de ces permanences, se fera sur prise de RDV préalable :

Par mail: barcarin@departement.fr

- Par téléphone : 04.13.31.24.66

Toute personne se présentant sans RDV sera néanmoins également reçue.

Dates des permanences :

- Le Mardi 11 juin de 14h00 à 16h30 à la Mairie annexe de Salin de Giraud
- Le Mercredi 12 juin de 09h00 à 12h00 à la Mairie d'Arles
- Le Mercredi 12 juin de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Port Saint-Louis-du-Rhône
- le Mardi 25 juin de 09h00 à 12h00 à la Mairie annexe de Salin de Giraud
- Le Jeudi 27 juin de 09h00 à 12h00 à la Mairie d'Arles
- Le Jeudi 27 juin de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Port Saint-Louis-du-Rhône
- Le lundi 8 juillet de 09h00 à 12h00 à la Mairie de Port Saint-Louis-du-Rhône
- Le Jeudi 11 juillet de 09h00 à 12h00 à la Mairie d'Arles
- Le Jeudi 11 juillet de 14h00 à 16h30 à la Mairie annexe de Salin de Giraud

MODALITES DE CONTRIBUTIONS MISES A DISPOSITION DU PUBLIC:

Pendant la durée de la concertation publique, les observations sur les éléments soumis à la concertation pourront être consignées dans les registres déposés à cet effet dans les salles d'exposition ainsi que sur le site internet du Département.

Les observations sur les éléments soumis à la concertation également être adressées :

Par voie postale en écrivant à :

Département des Bouches-du-Rhône Direction des Routes et des Ports 52 Avenue de Saint-Just 13256 MARSEILLE Cedex 20

Par courriel en écrivant à :

barcarin@departement13.fr

Sur le registre numérique :

- Accessible via le site internet du Département

Toutes les contributions transmises seront prises en compte dans le bilan de la concertation.

PLUS D'INFORMATION:

Retrouvez toutes les informations sur le site Internet du Département: www.departement13.fr Rubrique « *Nos actions* » puis « *Projet de pont au niveau de Barcarin* ».

REUNION PUBLIQUE:

Une réunion publique se tiendra le **mardi 11 juin à 18h00**Salle polyvalente sise Rue du cinéma Solvay, allée des platanes,
Salin de Giraud sur Arles.